LA LOI DE 8 HEURES

Les Mineurs de la Loire

Les ouvriers sont décidés à la grève, si les négociations avec le Comité des Houillères n'aboutissent pas.

Saint-Etienne, 4 janvier. — Les mineurs de La Ricamarie, après avoir entendu hier soir les explications de MM. Barthuel, secrétaire du Syndicat des mineurs de Saint-Etienne, délégué du comité national, et Boudhard, secrétaire de la Fédération de la Loire, sur l'application de la loi Boudenoot, ont adopté un ordre du jour déclarant qu'après avoir épuisé tous les moyens de conciliation, ils iront jusqu'à la grève si c'est nécessaire pour soutenir les revendications du Comité fédéral.

Viviani à Saint-Etienne

Les Syndicats ouvriers et le Comité des Houillères demandent la médiation de Viviani.

Paris, 4 janvier. — Le ministre du Travail a été averti par le préfet de la Loire que depuis quinze jours il était en communications constantes au sujet des difficultés existant entre les compagnies houillères et les ouvriers mineurs et qu'une entrevue aurait lieu lundi à Saint-Etienne entre les représentants des compagnies et les représentants des syndicats ouvriers et que d'un commun accord les parties intéressées désireraient le voir présider cette entrevue.

M. Viviani qui depuis le premier jour surveille les négociations et désire voir une solution amiable a immédiatement répondu qu'il était à la disposition des syndicats patronaux et ouvriers.

Le ministre du travail arrivera lundi matin à Saint-Etienne.

LA CATASTROPHE DE JEMEPPE

Un des trois mineurs ensevelis est sauvé après cinquante-deux heures d'attente. — On désespère de retrouver les autres vivants.

Liège, 4 janvier. — Comme nous l'avons dit, la journée d'hier s'est à nouveau passée au travail de sauvetage des trois malheureux mineurs restés sous l'éboulement qui s'est produit mardi, dans la taille numéro 15, à l'étage de 325 mètres. Par suite de petits éboulements partiels, survenus depuis mardi, le déblayage s'effectuait d'une façon extrêmement difficile. Cependant, les sauveteurs étaient pleins d'espoir et travaillaient avec énergie car, depuis quelques heures, on percevait, de temps à autre, à l'endroit où les mineurs étaient sous l'éboulement, un bruit qui révélait que l'un ou l'autre était encore en vie.

Un peu avant quatre heures de l'après-midi, après deux jours et demi d'un travail incessant on parvint enfin à dégager l'un des infortunés.

Celui-ci, le nommé Jacques Driessens, marié et père de cinq enfants était encore en vie. Tombé sous un amas de poutres du boisage arraché par l'éboulement le malheureux avait été préservé d'une mort certaine et était resté accroupi durant cinquante-deux heures sous les matériaux et la masse de pierrailles et de terres éboulées.

Driessens fut immédiatement remonté au jour, où il fut examiné par le médecin de l'établissement, qui ne releva sur lui aucune blessure.

L'heureux « rescapé » s'en fut alors tout courant vers la demeure des siens, qui habitent près du charbonnage et dont on devine la joie profonde en revoyant en vie celui que depuis deux jours, l'on pleurait.

Entre temps, le déblayage se poursuivait dans la taille, mais, dans la soirée on n'était pas encore parvenu à dégager les deux mineurs encore ensevelis et que l'on ne pense pas retrouver en vie.

La Catastrophe de Courrières

LES SECOURS D'ITALIE

Lens, 4 janvier. — Le citoyen Basly, maire de Lens, vient d'être avisé par M. Frola, syndic et sénateur de Turin, que soixante-quatre livrets, provenant d'une souscription lui sont adressés pour être remis à des enfants des mineurs disparus dans la catastrophe de Courrières.

La mairie de Lens a accepté de procéder à la distribution selon les indications du sénateur italien qui a donné la liste des bénéficiaires.

UNE COLONIE SOCIALISTE

Cinq cents colons de nationalités diverses vont réaliser la République communiste dans une île du Pacifique.

San-Francisco, 4 janvier. — Il vient d'arriver à San-Francisco, venant de New-York cinq cents personnes qui s'embarqueront dans notre ville à destination d'une petite île au sud du Pacifique, où elles comptent s'installer.

Ce groupement se compose d'Américains, d'Allemands, d'Irlandais, de Suédois et de Russes, tous socialistes, exerçant des professions diverses.

Leur chef, et le nommé Ethet S. Prather, un sociologue très connu dans l'Est. Pour faire partie de l'expédition, il suffit de verser à la masse une somme de trente dollars.

En débarquant dans l'île choisie, nos socialistes organiseront un gouvernement républicain. Leur chef du gouvernement sera élu tous les ans.

LE FROID

Le temps qu'il fait et le temps qu'il fera. — A l'observatoire météorologique

A PARIS

Paris, 4 janvier. — La température sibérienne qui régnait depuis quelques jours à Paris s'est légèrement relevée aujourd'hui. Nous n'avons eu, en effet, à enregistrer, cette nuit, que 7° centigrades au-dessous de zéro comme température minima. A onze heures, le thermomètre marquait 5° au-dessous ; à deux heures, le froid marquait un nouveau recul d'un degré et demi, à 3°5. Les conséquences de ce changement ont été vivement ressenties à Paris.

Six cas de congestion ont été constatés, dont quatre mortels. Encore tenons-nous de nombreux cas qui n'ont pas été signalés aux commissariats de police ; d'un autre côté, le commerce souffre beaucoup, car les Parisiens restent chez eux le plus qu'ils peuvent, préférant l'agréable chaleur d'un appartement bien chauffé aux rigueurs d'une promenade par les rues glaciales.

LES PRONOSTICS

Les pronostics météorologiques ne sont, malheureusement, pas de nature à rassurer la population.

Il résulte, en effet, des nombreuses dépêches arrivées ce matin au bureau central météorologique de Paris, que le froid sévit dans toutes les contrées de la France avec la même rigueur. Voici, à ce sujet, les chiffres significatifs qu'on a relevés :

A Belfort, 12° au-dessous de zéro ; au Havre, 6° ; 7° à Nantes et enfin 9° ou 10° à Paris et en banlieue, suivant les endroits.

Ajoutons même qu'on a enregistré 24° au-dessous dans l'extrême nord de la Russie et 15° dans le centre de l'Europe, à Vienne.

Cette température, aussi soudaine qu'inaccoutumée, est due au vent d'Est, qui souffle avec intensité et à de hautes pressions.

Le froid se maintiendra tant que ce vent continuera à souffler. Si le vent tombe, la neige fera son apparition.

D'autre part, un météorologiste de Saint-Pétersbourg écrit au « New-York Herald » qu'un cyclone amènera sur toute l'Europe et sur l'Angleterre un temps sec et très froid qui durera jusqu'au 19 janvier.

A cette date, un cyclone régnera sur la Scandinavie, le nord de l'Angleterre, l'Allemagne et déterminera un temps venteux, pluvieux et neigeux.

Du 21 au 22, la température s'améliorera, mais ensuite le froid reprendra jusqu'au 27.

A ce moment, un autre cyclone ramènera le vent, la pluie et la neige.

Nouvelles de Partout

La crise diamantaire s'aggrave à Amsterdam. Cinq mille ouvriers se trouvent être sans travail. Ils ne reçoivent aucun secours, quoique leur syndicat possède un fonds de chômage de un million de florins.

Pour certaines raisons, le syndicat est obligé de conserver cette contenance vis-à-vis de la Fédération des patrons.

∿∿

Le vapeur *Mount-Royal*, du Canadian-Pacific, qui a quitté Anvers il y a vingt-huit jours, pour Saint-Jean, a maintenant dix jours de retard. Il a à bord plus de trois cents personnes, et la Compagnie, très inquiète, a prié les stations radio-télégraphiques de la côte de prévenir les transatlantiques de se tenir en alerte.

∿∿

La police de Berlin vient de procéder à nouveau à l'arrestation d'anarchistes russes en faisant irruption hier dans l'appartement d'un anarchiste bien connu chez qui devaient se réunir secrètement plusieurs de ses compatriotes.

Dix-sept arrestations ont eu lieu. On a trouvé un grand nombre d'écrits qui tombent sous le coup du paragraphe 128 du Code pénal relatif aux sociétés secrètes.

On croit être en présence d'une séance secrète du comité central du parti ouvrier russe.

∿∿

A Naples ont été arrêtés et remis entre les mains de la police cubaine un moine espagnol, sa maîtresse et le frère de celui-ci. Le moine nommé Gonzalès, après avoir commis à Cuba des malversations s'élevant à un million et demi de francs, s'était réfugié à Naples où il vivait paisiblement du produit de ses larcins.

∿∿

Les chauffeurs d'autobus d'une des plus importantes compagnies de Londres se sont mis en grève ce matin.

Ceux des autres compagnies semblent disposés à la grève générale.

∿∿

Le roi d'Italie a accepté la démission du sous-secrétaire d'Etat à la guerre, le général Valeria, et l'a nommé grand-officier de l'ordre des Saints-Maurice et Lazare.

Le roi a nommé le général Segato sous-secrétaire d'Etat à la guerre.

∿∿

On mande de Blewfields (Nicaragua) que, en raison d'un soulèvement des Indiens Mosquitos, qui rendent M. Zelaya responsable de la mort de leur chef, les commandants des navires de guerre anglais ont débarqué des marins pour protéger les intérêts des étrangers.

∿∿

Un violent incendie a éclaté près de Saint-Pétersbourg, dans un wagon-lit d'un express de la ligne de Varsovie.

Le train ne stoppant pas immédiatement, plusieurs voyageurs se sont jetés par les fenêtres du wagon et se sont blessés.

Le wagon a été complètement brûlé, ainsi que tous les bagages et une forte somme d'argent dépassant 200,000 roubles.

Informations REGIONALES

L'incendie du n° 5 de Courrières

SITUATION TOUJOURS GRAVE. — TROIS COMMENCEMENTS D'ASPHYXIE. — EST-CE UN NOUVEAU FOYER D'INCENDIE.

Voici d'abord le rapport du délégué mineur concernant ses visites des 2 et 3 janvier et dans lequel il signale le remplacement du grand tuyau (canard) de dégagement des gaz par un autre de section infime.

RAPPORT DU 2 JANVIER

Descendu à l'étage 228, je me suis dirigé vers les travaux du feu et j'ai constaté à mon arrivée dans la voie en ferme par-dessus les remblais un faible dégagement de fumées provenant des fissures de la veine. J'ai continué ma tournée par la taille Roger où le grand tuyau d'où s'échappent des fumées et du gaz était bouché avec une couverture de mine.

Je me suis aperçu que l'exploitant, chaque fois qu'il trouvait un trou dans les remblais par lequel se dégagent des fumées et des gaz, le comblait précipitamment avec de l'argile.

Voyant cela j'ai demandé à M. Vidiez, ingénieur de la compagnie pourquoi le tuyau était bouché. Il m'a répondu qu'il en avait reçu l'ordre du contrôle.

Visité ensuite la préparation des barrages dans le retour d'air de Marie et revenu à l'étage 260 par le retour de Joséphine N.-O. En arrivant à l'accrochage, j'ai été avisé de me rendre au bureau pour me tenir à la disposition du contrôle des mines.

M. Léon m'apprit qu'il avait l'intention de boucher les fissures qui permettraient les entrées d'air dans la direction du foyer et en même temps de diminuer le tirage du grand tuyau en en réduisant la section.

RAPPORT DU 3 JANVIER

Descendu à l'étage 228, je me suis dirigé vers les travaux du feu par Marie N.-O. par la voie du 2e plat. A mon arrivée j'ai constaté un faible dégagement de fumées dans la voie en ferme prise sur les remblais de la taille Montreuil. J'ai continué ma tournée par la 2e voie en ferme qui doit faire jonction avec la 1re. J'ai constaté également un dégagement de fumées et la température élevée du charbon presque brûlant.

Je me suis aperçu aussi qu'à cet endroit le grand tuyau auquel je fais allusion dans mon précédent rapport était remplacé par un tuyau de 60 millimètres à air comprimé. Et, chose extraordinaire, je me suis aperçu également que le petit tuyau de 60 est froid et ne dégage plus de fumée, tandis que le grand était chaud. Est-ce qu'on ne serait pas en train de compléter le gonflement du ballon comme je l'ai déjà dit précédemment ?

Revenu par la descenderie Capiaux et parcouru le chassis. Je crains de ce côté un échauffement. Visité une partie des tailles et voies de Joséphine. Une partie des voies est défectueuse.

Signé : A. LEMAL.

L'ASPHYXIE !

La réponse à la question posée par le délégué mineur ne s'est pas fait attendre. Le « ballon », comme il dit, commençant à se gonfler, les gaz cherchent maintenant une issue par les fissures du terrain.

Dans la nuit de vendredi à samedi, ces gaz ont provoqué deux commencements d'asphyxie : le surveillant Sylvestre et son frère en ont été victimes. Hier matin, un ingénieur, M. Hintien qui s'était avancé dans la taille Roger pour se rendre compte de l'état de l'air qui s'y trouvait, a subi lui-même un commencement d'asphyxie.

Ces accidents n'ont pas de suites fâcheuses, mais ils en disent long sur ce simple « échauffement » sans aucune importance, s'il faut en croire les « amis » de M. Léon.

Ils montrent qu'au contraire l'incendie qui règne dans les remblais de la veine Marie crée un réel et sérieux danger. Et il est désormais certain que cet incendie est tellement important qu'il ne faut plus espérer l'arracher, mais bien à l'enfermer dans des barrages.

Attendons le « communiqué » qui confirmera ces dires.

UN NOUVEL ÉCHAUFFEMENT

D'autre part on remarque que le délégué mineur Lemal signale un nouvel échauffement dans la veine Marie, à quelque distance de l'incendie. Cet échauffement qui se manifeste au voisinage de la descendrie Capiaux se trouve un peu plus au Nord de la voie de fond du niveau 228, dans les remblais ; indique-t-il la présence d'un nouveau foyer d'incendie ?

On peut le croire. Et déjà des barrages ont été établis dans la voie de fond à proximité de la descendrie dont nous parlons.

Comme on le voit, la situation est loin de s'améliorer.

DRAME DE L'ALCOOLISME A BRUAY

Une mère de famille, qui s'adonnait à la boisson, est trouvée pendue dans sa chambre à coucher

Un drame navrant, qui a jeté la consternation et le deuil dans une honnête famille ouvrière, vient de se dérouler à Bruay.

Au numéro 282 de la cité 16, habite, avec sa famille, un courageux ouvrier mineur, Henri Bourdon. Sa femme, née Adelaïde Cohet, âgée de 42 ans, avait pris la funeste habitude, depuis quelques mois, de s'adonner à la boisson. Les prières et les exhortations de son mari, les larmes de ses enfants, n'avaient pu la guérir de sa funeste passion, qui n'avait fait que s'aggraver.

Jeudi, dans l'après-midi, elle avait encore multiplié les libations dans divers estaminets, à tel point qu'on dut la porter chez elle, où on la mit au lit. Elle était sans connaissance. Vendredi, à 10 heures et demie du matin, elle était encore endormie profondément.

Quelle ne fut pas la surprise de sa fille aînée, lorsqu'en montant, vers midi, dans la chambre à coucher de sa mère, elle vit celle-ci pendue à une tige de fer, fixée dans le mur et servant de porte-manteau. Elle s'était passé au cou le nœud coulant d'une mince ficelle.

Affolée, la jeune fille descendit aussitôt pour appeler des voisins. On accourut, on coupa la corde, mais déjà la mort avait fait son œuvre. La ficelle avait pénétré dans le chair du cou et scié en partie la gorge, d'où le sang coulait en abondance.

Le mari, qui était à son travail, fut prévenu avec ménagement de l'horrible événement.

On suppose que sa femme aura mis fin à ses jours dans un accès de folie alcoolique.

Elle laisse sept enfants, dont la fille aînée, âgée de 19 ans, s'est mariée dernièrement.

La fin tragique de cette mère de famille, qui était une excellente ménagère avant de s'adonner à la boisson, a produit dans toute la commune, une pénible impression.

On homme sous la glace A VIEUX-CONDÉ

En glissant sur une pièce d'eau, un homme disparaît sous la glace et se noie

Un tragique événement vient de se produire à Vieux-Condé, où il a causé une vive émotion :

Vendredi, dans l'après-midi, des gamins s'amusaient à « glisser » sur le lac qui, par suite des affaissements miniers, s'est formé entre le canal du Jard et la rue du Colonel Denfert.

Vers 5 heures, M. Montuelle Henri, dit « Rénain », ouvrier mineur, âgé de 25 ans, vint se joindre aux enfants.

Ceux-ci l'avisèrent aussitôt que plus on avançait vers le milieu de la pièce d'eau, plus la glace était fragile.

On ne sait au juste si Montuelle commit l'imprudence de s'aventurer jusqu'à l'endroit désigné, car, quelques instants après son arrivée, la glace se rompait sous son poids et il disparaissait sous les yeux des gamins.

Impuissants pour le secourir, ceux-ci coururent, affolés, prévenir les riverains.

Les premiers prévenus se mirent en quête d'une barge et aidés de lanternes, de pics, de marteaux ils se mirent à briser la glace.

Ce ne fut qu'après une demi-heure de recherches qu'ils parvinrent à retirer de l'eau le cadavre glacé de Montuelle

Ce malheureux était marié depuis quelques mois seulement. Sa femme, à qui on cache le plus longtemps possible le triste événement, fut prévenue avec tous les ménagements possibles.

Montuelle, qui habitait au hameau du Rieu-de-Condé, était un excellent ouvrier, très estimé de tous ceux qui le connaissaient.

Les obsèques civiles de Montuelle auront lieu aujourd'hui, dimanche à 3 heures.

Broutchoux en Appel

Le compagnon Broutchoux déclare qu'il n'a outragé ni le commissaire ni les gendarmes.

On sait que le compagnon Broutchoux avait été récemment condamné par le tribunal de Valenciennes à quatre mois de prison pour outrages au commissaire de police de Denain et à vingt jours pour outrages à la gendarmerie de Douai qui, malgré ses protestations l'avait enchaîné pour le conduire de la prison de Cuincy à la gare de Douai, mécontent du verdict des juges de Valenciennes le compagnon avait interjeté appel devant la cour de Douai.

A l'audience cependant, Broutchoux est très calme, se défendant d'avoir voulu outrager M. Thomasi pas plus que les gendarmes qu'il respecte et il laisse à son défenseur, M. Thiry, du barreau de Douai, le soin de présenter ses excuses.

Malgré ces affirmations, le tribunal maintient la peine de vingt jours de prison prononcée contre lui pour outrages aux gendarmes et réduit à trois mois celle de quatre mois de prison pour outrages envers M. Thomasi.

Cette nouvelle comparution qui a duré tout au plus un quart d'heure s'est terminée sans le moindre incident.

A LILLE

Le drame de la rue des Débris-Saint-Etienne

M. Houeix, juge d'instruction, chargé de cette affaire, a, hier, en présence de M. Tourey-Tiallat, avocat, défenseur de Cossart, interrogé longuement ce dernier.

Le meurtrier aurait reconnu avoir prémédité son crime. S'il a tiré sur sa femme, a-t-il dit, c'était avec l'intention de la tuer.

L'inculpé, on le voit, reviendrait alors sur ses premières déclarations.

L'instruction sera close d'ici peu, et le dossier sera transmis à la chambre des mises en accusations.

Le Crime d'Emmerin

M. Houeix a également interrogé, hier, Auguste Gillon, dit le « rat d'Emmerin » qui dans les circonstances que l'on sait, assassina une dame veuve Bourbotte pour la voler.

Le meurtrier a renouvelé et maintenu ses premières déclarations.

Très prochainement, le magistrat transmettra son dossier à la chambre des mises en accusations.

Ajoutons que le régime de la prison ne semble avoir nulle influence sur le physique du misérable, dont la santé est des plus florissantes et qui paraît très peu se soucier de son forfait.

Société républicaine des conférences populaires

(Sections du Nord de la France)

Voici la liste des conférences qui auront lieu sous les auspices de la société républicaine des conférences populaires :

Conférences qui auront lieu aujourd'hui dimanche 5 janvier 1908 :

BRIMEUX. — Section de Montreuil-sur-Mer. Conférencier : M. Duhem, instituteur à Haute-Avesnes. Sujet : « Conseils aux cultivateurs : De l'alimentation des vaches laitières (lait-beurres), etc., etc.

VILLERS-AU-BOIS. — Section d'Arras. — Conférencier : M. Huyghe, avocat et publiciste. Sujet : « La tolérance ».

CONDE-SUR-ESCAUT — Section de Condé-sur-Escaut. — Conférencier : M. Léon Millot, avocat, à Valenciennes. Sujet : « Le rôle social de l'école laïque ».

La conférence sera suivie d'une partie récréative et d'une tombola de livres.

VIOLENT INCENDIE A LAMBERSART

Le café du « Canon d'Or » a été la proie des flammes. — Les dégâts sont évalués à 50.000 fr. environ.

Un incendie qui, en quelques minutes prit de rapides proportions, s'est déclaré hier soir, à l'estaminet bien connu « Au Canon d'Or », tenu depuis plusieurs années par M. Pleis.

Dans la salle du débit se tenaient quatre jeunes gens de la Chorale de Lambersart, venus pour la répétition, lorsque soudain, un passant entra en criant : « Le feu est à la maison ! »

Aussitôt M. Pleis et ses clients se précipitèrent dehors et constatèrent que les flammes s'échappaient en effet du poulailler situé au fond de la cour de l'immeuble.

Pendant que trois des jeunes gens couraient chercher la pompe, leur camarade donnait l'alarme et s'empressait d'aller prévenir le maire et le brigadier garde champêtre, M. Pouhez.

Lorsque la pompe fut amenée sur les lieux, le feu avait gagné les écuries de M. Ringot, marchand de charbons, et les voisins et locataires s'empressaient de déménager.

L'immeuble qui présente une surface de vingt mètres de long environ sur trente mètres de profondeur, est occupé, comme nous le disons plus haut, par M. Pleis, cabaretier ; Ringot, marchand de charbons ; veuve Laine, Mme Boutet et les époux Pierre Walquin, qui habitent tous trois au premier étage.

Pendant qu'en hâte on sauvait de l'écurie le cheval du charbonnier, et de l'estaminet le matériel et les marchandises, d'autres dévoués citoyens déménageaient les locataires.

Le feu, malheureusement, gagnait la salle de danse du « Canon d'Or ». En présence de la gravité du sinistre, le maire téléphona à Lille et obtint, après garanties du déplacement, le secours des sapeurs-pompiers.

Sur ces entrefaites, le piquet de la 4e compagnie du 43e de ligne, sous les ordres du lieutenant Pley, arrivait au pas gymnastique avec sa pompe. Sous l'intelligente direction de l'officier, les secours s'organisèrent avec plus de méthode et lorsqu'enfin, à dix heures quarante-cinq, le départ de la caserne Malus, avec le commandant Barin, le chef Ami Crombez, secourut à son tour, les pompiers purent reconnaître les lieux et attaquer vigoureusement le fléau.

La pompe à vapeur fut rapidement mise en batterie. A coups de crosse de fusil, le serrurier Hochin, du 43e, brisa la barrière protégeant le ruisseau de la propriété de M. Legrand, permettant ainsi aux sapeurs d'alimenter leur pompe.

Peu après, des torrents d'eau étaient déversés sur les bâtiments en flammes.

A onze heures et demie, les pompiers, après trois quarts d'heure de travail, étaient maîtres du feu.

Les dégâts sont malheureusement très élevés.

La salle de danse de l'estaminet, les écuries, remises, poulaillers sont détruits.

Dans la salle de danse se trouvait un superbe orgue de 10.000 francs, complètement détruit aussi. De cette salle il ne reste que les murs.

Ajoutons que M. Pleis ne serait pas assuré.

Sur les lieux, des piquets d'incendie du 43e de ligne, les gendarmes de Lambersart commandés par le maréchal-des-logis Hiroiby, M. Marmontel, commissaire de police du 2e arrondissement et diverses personnalités.

Aucun accident de personne à signaler.

UNE JEUNE FILLE SCALPÉE A ROUBAIX

Chez M. Léo Brackers, rue de l'Ouest, une ouvrière a la tête prise dans un engrenage.

Il était six heures et demie hier, lorsqu'un cri terrifiant retentit dans la salle de confections, de M. Brackers, confectionneur, rue de l'Ouest.

Aussitôt, les ouvrières se précipitèrent et aperçurent une de leurs camarades, Berthe Mollet, qui avait la tête prise dans un engrenage.

On fit immédiatement arrêter le moteur et on appela le médecin le plus proche. Le docteur Guidez, demeurant rue de Mouvaux, M. Tourcoing, arriva sans retard.

La jeune fille, dont la chevelure avait été prise alors qu'elle se baissait pour ramasser ses ciseaux tombés sous son métier, avait été absolument scalpée.

Le docteur Guidez, après avoir donné les premiers soins, a fait conduire la blessée à l'Hôtel-Dieu, où un de ses collègues dut recoudre les chairs qui avaient été arrachées.

Berthe Mollet a repris ses sens vers neuf heures du soir et a demandé qu'on avertisse sa famille, qui habite 61, rue de Bouvines.

La pauvre fille est dans un état lamentable et on ne peut dire lorsqu'on pourra se prononcer sur la gravité de ses blessures.

Dernière Heure

EN RUSSIE

Poursuites contre les révolutionnaires

La police et les paysans s'unissent pour le massacre des révolutionnaires.

Odessa, 4 janvier. — A Jitolodsk, la police a envahi le club socialiste révolutionnaire.

Le capitaine Boldireff, chef inspecteur de la police a été tué et deux agents sérieusement blessés. Deux révolutionnaires ont été tués et deux autres se suicidèrent sur le point d'être pris.

A Marimpol, deux agents ont été tués et un blessé par les révolutionnaires qui ont pu s'enfuir.

A Ecathérinoslaw, une bande de paysans a pendu trois révolutionnaires armés.

Dans les environs de Novo-Nikolaevska, une autre bande de paysans a capturé et lynché quatre révolutionnaires.

A Kief, la police a envahi un lieu de rendez-vous d'anarchistes et s'est emparée d'une grande quantité de revolvers, de cartouches. Trois cents proclamations révolutionnaires, des faux-passeports revêtus du sceau officiel et deux cents livres de matières explosives ont été trouvés.

Deux agents ont été tués à Kiew. La police rurale laisse la main libre aux paysans pour capturer ou lyncher les révolutionnaires armés.

Les paysans, abusant de cette licence font subir de terribles tortures à leurs prisonniers avant de les mettre à mort.

ANARCHISTE ARRÊTÉ

Le libertaire Girault tente, mais vainement, de s'échapper.

Limoges, 4 janvier. — L'anarchiste Girault qui devait faire ce soir une conférence, a été arrêté à la gare à la descente du train en vertu d'un mandat du parquet d'Epernay, pour provocations de militaires à la désobéissance et au meurtre.

Conduit au cabinet du procureur de la République, Girault a réussi à s'échapper ; mais, poursuivi par les agents, il a été de nouveau arrêté à 200 mètres du Palais de Justice.

Après un court interrogatoire, il a été écroué.

FEUILLETON DU 5 JANVIER — N. 24.

LA COMTESSE DE CHARNY

La femme, de son côté, voyant un enfant qui la suivait les bras tendus, ne comprenant rien à cette poursuite, arriva au haut d'un escalier et s'élança par les degrés.

Mais à peine avait-elle descendu un étage que Sébastien apparut à son tour au bout du corridor, en criant :

— Madame ! Madame !

Cette voix produisit une sensation étrange dans tout l'être de cette femme ; il lui sembla qu'un coup la frappait au cœur, mortel douloureux, mortel charmant, et du cœur courant avec le sang par les veines répandait un frisson par tout son corps.

Cependant, ne comprenant rien à cet appel, ni à l'émotion qu'elle éprouvait, elle double le pas, et de la course passa en quelque sorte à la fuite.

Mais elle n'avait plus assez d'avance sur l'enfant pour lui échapper.

Ils arrivèrent presqu'ensemble au bas de l'escalier.

La jeune femme se lança dans la cour ; une voiture l'y attendait, un domestique tenait ouverte la portière de la voiture.

Elle y entra rapidement et s'y assit.

Mais, avant que la portière se fut refermée, Sébastien s'était glissé entre les domestiques et la portière, et ayant saisi le bas de la robe de la fugitive, il la baisait avec passion en s'écriant :

— Oh ! Madame ! oh ! Madame !

La jeune femme regarda alors ce charmant enfant qui l'avait effrayée d'abord, et d'une voix plus douce qu'elle n'avait l'habitude, quoique cette voix eût encore conservé un mélange d'émotion et de frayeur :

— Eh bien ! dit-elle, mon ami, pourquoi courez-vous après moi, pourquoi m'appelez-vous, que me voulez-vous ?

— Je veux, dit l'enfant d'un voix haletante, je veux vous voir, je veux vous embrasser ; puis, d'une voix assez basse pour que la jeune femme seule pût l'entendre, je veux vous appeler « ma mère » !

La jeune femme jeta un cri, prit la tête de l'enfant dans ses deux moins et, comme par une révélation subite, l'approchant vivement d'elle, colla ses deux lèvres ardentes sur son front.

Puis, comme s'il elle eût craint à son tour que quelqu'un ne vînt et ne lui enlevât cet enfant qu'elle venait de retrouver, elle l'attira à elle jusqu'à ce qu'il fût tout entier dans la voiture ; elle le poussa du côté opposé, tira elle-même la portière et, abaissant la place qu'elle relevait aussitôt :

— Chez moi, dit-elle, rue Coq-Héron, numéro 9, à la première porte cochère, en passant par la rue Plastrière.

— Puis, se retournant vers l'enfant :

— Ton nom ? demanda-t-elle.

— Sébastien.

— Ah ! viens, Sébastien, viens là, là, sur mon cœur.

Puis, se renversant en arrière, comme si elle était prête à s'évanouir :

— Oh ! murmura-t-elle, qu'est-ce donc que cette sensation inconnue, serait-ce ce qu'on appelle le bonheur ?

IX.

Le pavillon d'Andrée

La route ne fut qu'un long baiser échangé entre la mère et le fils.

Ainsi cet enfant, — car son cœur n'avait pas douté un instant que ce fût lui, cet enfant qui lui avait été enlevé dans une nuit terrible, nuit d'angoisse et de déshonneur ; cet enfant qui avait disparu sans que son ravisseur laissât d'autre trace que l'empreinte de ses pas sur la neige ; cet enfant qu'elle avait détesté, maudit d'abord, tant qu'elle n'avait pas entendu son premier cri, recueilli son premier vagissement ; cet enfant qu'elle avait appelé, cherché, redemandé, que son frère avait poursuivi dans la personne de Gilbert jusque sur l'Océan ; cet enfant qu'elle avait regretté quinze ans, qu'elle avait désespéré de revoir jamais, auquel elle ne songeait plus que comme on songe à un mort bien-aimé, à une ombre chérie ; cet enfant, voilà que tout à coup, là où elle devait le moins s'attendre à le rencontrer, il le trouve par miracle, par miracle la reconnaît, court après elle à son tour, la poursuit, l'appelle sa mère ; cet enfant, voilà que sans l'avoir jamais vue, il l'aime d'un amour filial comme elle l'aime d'un amour maternel ; voilà que sa lèvre, pure de tout baiser, retrouve toutes les joies de sa vie perdue dans le premier baiser qu'elle donne à son enfant !

Il y avait donc au-dessus de la tête des hommes quelque chose de plus que ce vide où roulent les mondes ; il y avait donc dans la vie autre chose que le hasard et la fatalité.

« Rue Coq-Héron, numéro 9, à la première porte cochère en partant de la rue Plastrière », avait dit la comtesse de Charny.

Etrange coïncidence, qui ramenait, après quatorze ans passés, l'enfant dans la même maison où il était né, où il avait aspiré les premiers souffles de la vie, et d'où il avait été enlevé par son père.

Cette première maison, achetée autrefois par le père Taverney, lorsqu'avec cette lorsqu'avec cette grande faveur dont la reine avait honoré sa famille un peu d'aisance était rentrée dans l'intérieur du baron, était habitée par un vieux concierge qui semblait — par les anciens propriétaires — avoir été vendu avec la maison : cela servait de pied-à-terre au jeune homme quand il revenait de ses voyages, ou à la jeune femme, quand elle touchait à Paris.

Après cette dernière scène qu'Andrée avait eu avec la reine, après la nuit passée auprès d'elle, Andrée s'était résolue à s'éloigner de cette rivale, qui lui renvoyait le contre-coup de chacune de ses douleurs, et chez laquelle les malheurs de la reine, si grands qu'ils fussent, restaient toujours au-dessous des angoisses de la femme.

Aussi, dès le matin, elle avait envoyé sa femme de chambre dans la petite maison de la rue Coq-Héron, avec ordre de préparer le petit pavillon qui, comme on se le rappelle, se composait d'une antichambre, d'une petite salle à manger, d'un salon et d'une chambre à coucher.

Autrefois, Andrée avait fait, pour loger Nicolle auprès d'elle, du salon une seconde chambre à coucher ; mais, depuis, cette nécessité ayant disparu, chaque pièce avait été rendue à sa destination première, et la femme de chambre, laissant le bas entièrement libre à sa maîtresse qui, d'ailleurs, n'y venait que bien rarement et toujours seule, s'était accommodée d'une petite mansarde pratiquée dans les combles.

Puis elle s'était excusée près de la reine de ne point garder cette chambre voisine de la sienne, sur ce que la reine était si étroitement logée, avait plutôt besoin près d'elle d'une de ses femmes de chambre que d'une personne qui « n'était point particulièrement attachée à son service. »

La reine n'avait point insisté pour garder Andrée, ou plutôt n'avait insisté que selon les strictes convenances, et, vers quatre heures de l'après-midi la femme de chambre d'Andrée était venue lui dire que le pavillon était prêt, elle avait ordonné à sa femme de chambre de partir à l'instant même pour Versailles, de réunir ses effets que, dans la précipitation du départ, elle avait laissés dans l'appartement qu'elle occupait au château, et de lui rapporter le lendemain ces effets à la rue Coq-Héron.

A cinq heures, la comtesse de Charny avait en conséquence quitté les Tuileries, regardant comme un adieu suffisant le peu de mots qu'elle avait dits le matin à la reine, en lui rendant la facilité de disposer de la chambre qu'elle avait occupée une nuit.

C'était en sortant de chez la reine, ou plutôt de la chambre attenante à celle de la reine, qu'elle avait traversé le salon vert où attendait Sébastien et que, poursuivie par lui, elle avait fui à travers les corridors, jusqu'au moment où Sébastien s'était précipité après elle dans le fiacre qui, commandé d'avance par la femme de chambre, l'attendait à la porte des Tuileries, dans la cour des Princes.

Ainsi, tout concourait à faire pour Andrée de cette soirée une soirée heureuse et que rien ne devait troubler. Au lieu de son appartement de Versailles ou sa chambre de Paris, où elle n'eût pas pu recevoir cet enfant si miraculeusement retrouvé, où elle n'eût pas pu du moins se livrer à toute l'expansion de son amour maternel, une maison à elle seule, un pavillon isolé, sans domestique, sans femme de chambre, sans un seul regard interrogateur enfin.

Aussi, était-ce avec une expression de joie bien sentie qu'elle avait donné l'adresse que nous avons inscite plus haut, et qui a donné matière à toute cette digression.

Six heures sonnaient comme la porte cochère s'ouvrait à l'appel du cocher et comme le fiacre s'arrêtait devant la porte du pavillon.

Andrée n'attendit pas même que le cocher descendît de son siège : elle ouvrit la portière, sauta sur la première marche du perron, tirant Sébastien après elle.

Puis, donnant vivement au cocher une pièce de monnaie, qui faisait le double à peu près de ce qui lui revenait, elle s'élança, toujours tenant Gilbert par la main, dans l'intrieur du pavillon après avoir fermé avec soin la porte de l'antichambre.

Arrivée au salon, elle s'arrêta.

Le salon était éclairé seulement par le feu brûlant dans l'âtre et par deux bougies allumées sur la cheminée.

Andrée entraîna son fils sur une espèce de causeuse, où se concentrait la double lumière des bougies et d'un feu.

Puis, avec une explosion de joie dans laquelle tremblait encore un dernier doute :

— Oh ! mon enfant, mon enfant, dit-elle, c'est donc bien toi ?

— Ma mère ! répondit Gilbert avec un épanouissement de cœur qui se répandit comme une rosée adoucissante sur le cœur bondissant et dans les veines fiévreuses d'Andrée.

— Et ici, ici ! s'écria Andrée en regardant autour d'elle et en se retrouvant dans le même salon où elle avait donné le jour à Sébastien, et en jetant avec terreur les yeux vers cette même chambre d'où il avait été enlevé.

— Ici ? répéta Sébastien, que veut dire cela, ma mère ?

— Cela veut dire, mon enfant, que voilà bientôt quinze ans, tu naquis dans cette même chambre où nous sommes, et je bénis la miséricorde du Seigneur tout-puissant qui, au bout de quinze ans, t'y a miraculeusement ramené.

(A suivre). Alexandre DUMAS.